Date de parution : juillet 2018

Saint-Bonnet-lès-Allier
BULLETIN MUNICIPAL

Dans ce numéro

Le mot du Maire..... 2
Informations communales . 3
Budget communal 4-6
A Saint Bonnet..... 7
Urbanisme..... 8
La ComCom Billom Co 9
La vie associative et culturelle
..... 10-14
Informations municipales... 15
Les écoles..... 16-17
Informations diverses..... 18-19
Environnement..... 20

Publication

- Directeur de publication : Philippe DOMAS
- Crédits photos : Micheline DOMAS et Christian AUXERRE
- Rédacteurs de publication : les conseillers municipaux, les associations, Hélène Hernandez

LE MOT DU MAIRE

Chères Saint Bonnetoises, chers Saint Bonnetois

Nous voici arrivés aux mois des vacances, certains d'entre vous vont partir chercher le repos ou la découverte dans une des belles régions qui font notre France à l'image de la chanson de Jean Ferrat. D'autres vont recevoir des amis, des parents et leur feront admirer notre Chaîne des Puys, de renommée désormais internationale suite à son classement au patrimoine mondial de l'Unesco. Ils pourront aussi apprécier la gastronomie de notre Toscane Auvergnate et déguster les bons produits qu'élaborent nos agriculteurs et vignerons. Je sais que les élus de nos communes rurales vont s'évertuer avec un sens de l'hospitalité certain, à rendre le séjour de tous ces vacanciers agréable. Je pense aussi à toutes les associations qui œuvrent à la réussite des animations estivales, c'est une action indispensable à la création de lien social.

Riche de toutes ces communes, notre pays doit préserver sa biodiversité culturelle et patrimoniale et éviter de tomber dans le gigantisme qui mène trop souvent à la pensée unique.

Hélas, la tâche est rude car comment préserver une identité locale forte lorsque les lois obligent ces mêmes communes à s'inscrire dans des programmes technocratiques initiés par des instances de plus en plus lointaines. Il est évident que l'action individuelle est nécessaire pour préserver la planète, mais quels sont les pouvoir d'un citoyen face aux forces de l'argent qui conduisent à des comportements collectifs catastrophiques pour l'environnement. Surtout lorsque l'on modifie les structures démocratiques en diminuant leur représentativité et en limitant leurs capacités financières.

Nous adressons comme tous les ans nos félicitations à nos jeunes qui ont réussi leurs examens et leur souhaitons de réaliser leurs vœux dans la poursuite de leur projet professionnel.

Que cet été soit pour tous l'occasion de nouvelles rencontres et qu'il vous permette de recharger les batteries pour attaquer une fin d'année dynamique.

Bien à vous

Le Maire, Philippe DOMAS.

La réunion publique sur le projet de commune nouvelle

Au cours de réunions de travail sur un projet d'élargissement du Regroupement Pédagogique Pérignat/St Bonnet à la commune de la Roche Noire, voir St Georges es Allier, l'hypothèse de création d'une commune nouvelle a été évoquée et une présentation d'élaboration du projet a été faite par un bureau d'études.

Vos élus n'ont pas souhaité prendre position sans vous avoir consulté. Aussi, la population a été conviée à une réunion publique le samedi 17 mars à 10 h 30 à la salle polyvalente. Ce sont une cinquantaine de Saint Bonnetois qui, dans leur grande majorité, se sont montrés septiques aux avantages d'un tel projet. Leur avis étant que rien n'empêchait les communes de travailler ensemble sans pour cela fusionner. Ce débat fera donc certainement partie des prochaines échéances électorales, la loi n'ayant pas encore rendue ces fusions obligatoires.

Le recensement de la population de la Commune aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019.

Nouveauté par rapport à l'enquête de 2014 : désormais, chaque personne recensée peut répondre aux questionnaires du recensement par internet.

Cette enquête est très importante et la population est invitée à y répondre avec le plus grand soin.

Pour toute question, veuillez vous adresser au secrétariat de mairie ou au coordonnateur communal, Jean Louis HOSTALIER.

INSTALLATION D'UN TELERELEVE GRDF

La société GRDF, par le biais du groupe SOGETEL, procèdera prochainement à l'installation dans les combles du bâtiment de la mairie d'un télé relevé en hauteur vers les compteurs gaz communicants « Gazpar » auprès des clients alimentés en gaz naturel.

REGISTRE CANICULE ou AUTRES RISQUES

La mairie tient un registre nominatif de personnes âgées et isolées qui a pour finalité de pouvoir intervenir auprès de ces publics en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence.

C'est aux administrés (ou un tiers) de demander leur inscription auprès du secrétariat.

LE BUDGET DE LA COMMUNE

Fonctionnement : réalisations 2017 et prévisions 2018

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Réalisations 2017	Prévisions 2018
Charges à caractère général (eau, électricité, téléphone, assurance, fournitures, etc…)	45 999,93 €	48 528,51 €
Charges de personnel et frais assimilés	70 791,99 €	77 180 €
Autres charges de gestion courantes (Indemnités, service incendie, RPI et ALSH, subventions CCAS et autres…)	76 917,04 €	93 827 €
Charges financières (Intérêts des emprunts et EPF Smaf)	3 187,10 €	2 160 €
Amortissement des études	2 215 €	1 802,21 €
Virement à la section d'investissement		60 257,79 €
TOTAL	199 111,06 €	283 755,51 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**Réalisations 2017**	**Prévisions 2018**
Atténuation de charges (remboursement sur rémunération du personnel, TAP…)	2 376,63 €	5 000 €
Produits des services, du domaine, vente (concession cimetière, charges logements…)	1 265,14 €	1 400 €
Impôts et taxes	115 324,53 €	117 600 €
Dotations, subventions et participations	90 948,44 €	90 224 €
Autres produits de gestion courante (loyers logements, location SP, divers…)	28 092,64 €	21 400 €
Produits financiers et exceptionnels	1 934,30 €	2 002 €
Travaux en régie	3 541,67 €	5 000 €
Excédent de fonctionnement reporté	38 252,34 €	41 129,51 €
TOTAL	281 735,69 €	283 755,51 €

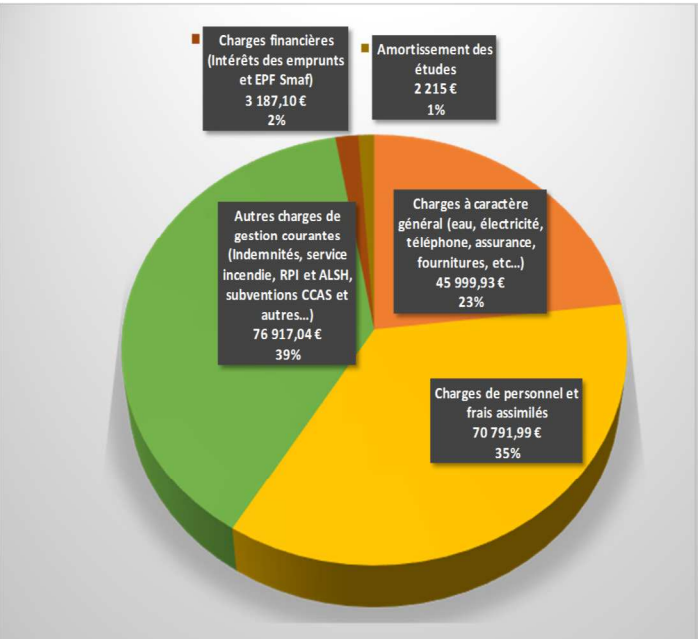

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2017

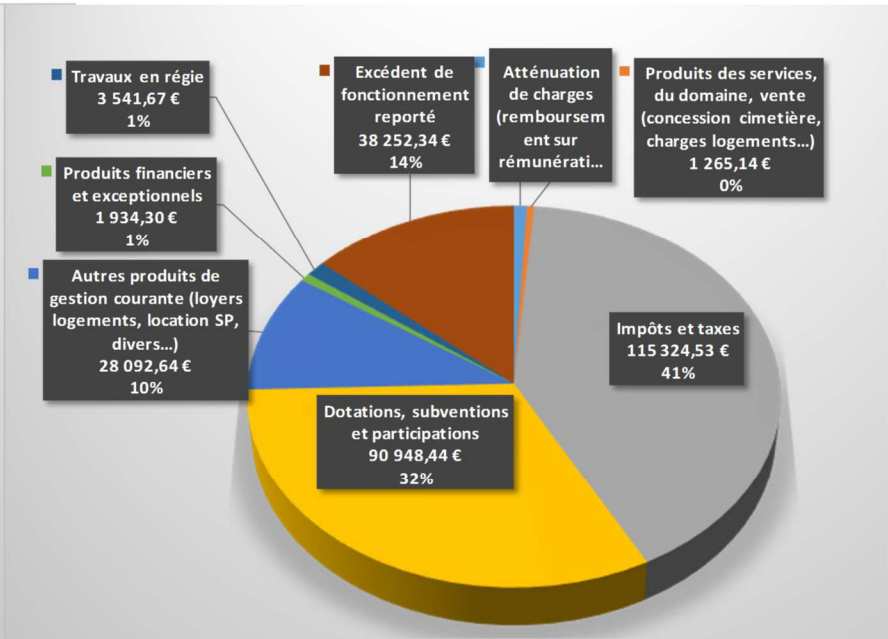

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2017

LE BUDGET DE LA COMMUNE

Investissement : réalisations 2017 et prévisions 2018

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Réalisations 2017	Prévisions 2018
Travaux de voirie divers (signalisation horizontale et verticale)		10 000 €
Acquisition d'immeubles/Ecole (aménagement d'un potager)		3 000 €/500 €
Bâtiments divers (2018 : réfection du toit du logement de l'Epiade)	5 419,13 €	5 000 €
Acquisition de matériel	1 163,40 €	1 000 €
Extension salle polyvalente		1 365 830 €
Accessibilité (2018 : réalisation de l'ADAP)	3 000,30 €	3 000 €
Emprunts en euros	16 686,35 €	9 269 €
Dépôts et caution	515 €	1 145 €
Remboursement à l'EPF-Smaf	7 855,13 €	8 087 €
Travaux en régie	3 541,67 €	5 000 €
Déficit d'investissement reporté	48 572,29 €	10 493,12 €
TOTAL	86 753,27 €	1 422 324,12 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Réalisations 2017	Prévisions 2018
Subventions d'investissement Etat, Département, Région/Europe, Amendes de police	1 971 €	918 053 €
Dotations dont FCTVA TLE/TA Excédent de fonctionnement capitalisé	71 559,15 € 10 414,87 € 2 243,28 € 58 901 €	45 495,12 € 2 000 € 2 000 € 41 495,12 €
Emprunts		384 516 €
Dépôt et caution	515 €	1 145 €
Virement de la section d'exploitation		60 257,79 €
Amortissement des études	2 215,00 €	1 802,21 €
Cession d'immobilisations		12 200 €
TOTAL	76 260,15 €	1 422 324,12 €

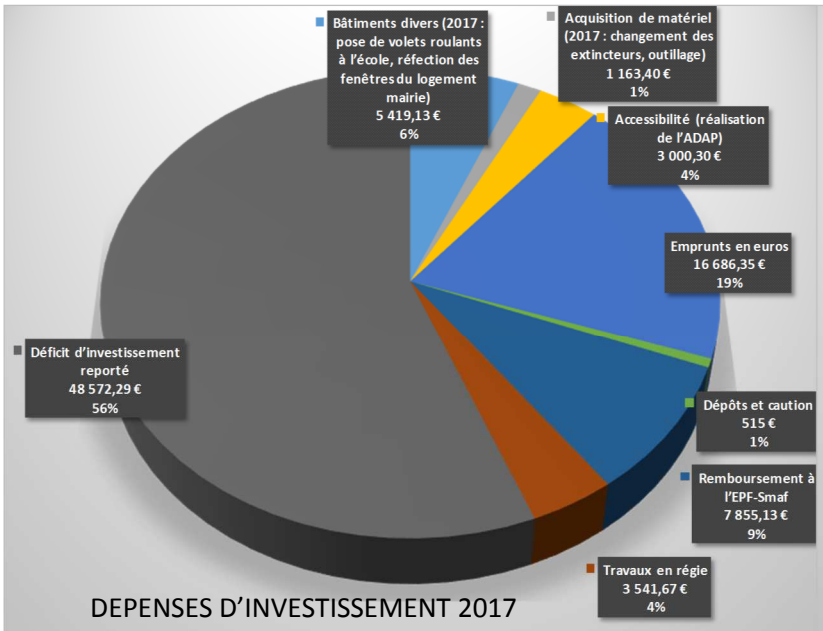

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2017

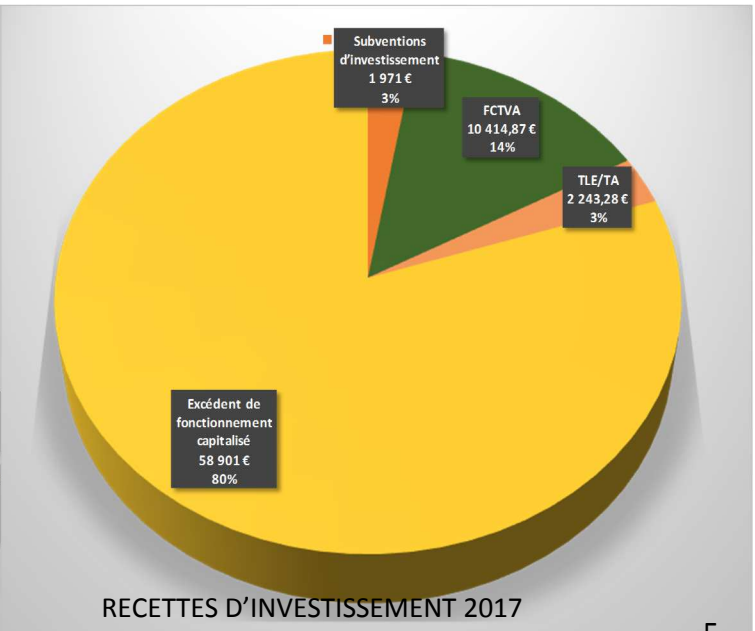

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2017

LE BUDGET DE LA COMMUNE

La note explicative du Budget Primitif 2018

La Commune rembourse actuellement 2 emprunts :1 emprunt de 70 000 € à la caisse d'épargne pour l'extension de l'école et 1 emprunt de 40 000 € à la Caisse des Dépôts et Consignations, qui sera soldé en 2019
Le budget principal de la commune s'équilibre à 280 422,51 € en section de fonctionnement et à 1 422 324,12 € en section d'investissement.

Ce budget est présenté sans grand bouleversement par rapport au budget 2017 en ce qui concerne la section de fonctionnement. Quelques dépenses supplémentaires : des réparations d'entretien du tracteur communal, la prestation ADS du Grand Clermont qui instruit les autorisations d'urbanisme de la commune depuis le 1er janvier 2018, une augmentation de la participation à Môm en loisirs…

Pour la section d'investissement, un projet d'envergure pour la Commune est prévu : une extension de la salle polyvalente en créant un réfectoire scolaire, une bibliothèque, une scène et des locaux techniques pour l'employé communal. Le montant prévisionnel s'élève à 1 365 830 € HT. Les travaux pourraient débuter en 2018, si l'ensemble des subventions demandées sont octroyées (80 % du montant HT soit 910 553 €), à savoir : Département (FIC projet structurant), Région (Plan Ruralité et Fonds Européens), Etat (DETR et FSIL).

Sont aussi prévues des dépenses liées au programme d'accessibilité des bâtiments communaux, voirie avec un aménagement sécuritaire financé à 75 % par le produit des amendes de police, acquisitions foncières.

Le FCTVA, la taxe d'aménagement et l'autofinancement de la commune sont des ressources permettant de financer le capital annuel des emprunts.

Pour 2018, la Commune augmente le taux de la taxe d'habitation qui passe de 12,50 % à 13 %. Cela correspond à une variation de +0,50 %, soit + 2 088 € de produit fiscal attendu ; cela permet le financement de la participation de Môm en Loisirs et la prestation ADS.

	Taux 2017	Taux 2018	Variation
Taxe d'habitation	12,50 %	13,00 %	+ 0,5 %
Taxe foncière (bâti)	15,89 %	15,89 %	+ 0 %
Taxe foncière (non bâti)	122,88 %	122,88 %	+ 0 %

Les participations et les subventions

PARTICIPATIONS et SUBVENTIONS	Réalisations 2017	Prévisions 2018
CONTRIBUTION AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENT	**49 365,08**	**64 000,00**
AFFAIRES SCOLAIRES	**11 308,00**	**11 500,00**
Regroupement pédagogique ST BONNET/PERIGNAT		
RPI année 2016/2017	10 049,50	
Participation transport famille RPI année 2015/2016	1 258,50	
MOM EN LOISIRS (TAP, ALSH, CANTINE)	**35 652,68**	**50 000,00**
AUTRES	**2 404,40**	**2 500,00**
Mission Locale	624,63	
Pôle Adulte (API)	79,74	
Association Protectrice des Animaux	473,62	
SIAREC (redevance eaux pluviales)	1 136,41	
FREDON	60,00	
SIEG	30,00	
Ingénierie DDT	-	
SUBVENTION AU CCAS	**2 000,00**	**2 500,00**
SUBV. FONCT. - AUTRES ORGANISMES ASSOC.	**275,00**	**2 000,00**
Amicale des Sapeurs Pompiers	150,00	150,00
Sté de Chasse La Vigilante	100,00	-
Autres (participation transport, ADS)		1 825,00
AFMD	25,00	25,00

Sécurisation du cheminement des scolaires

Des habitants, par courrier, avaient interpelé la mairie sur la dangerosité d'accès au bus scolaire pour les collégiens et lycéens.

Les élus ont pris ce problème en considération et ont mis en place plusieurs mesures : un arrêt de bus unique pour tous les élèves à la salle polyvalente au 1er janvier 2018 et la réalisation d'un marquage au sol sécuritaire avec passage piétons par l'entreprise LLACER début mai. Le coût de la signalisation horizontale s'élève à 1 308 € TTC.

Déplacement d'un candélabre Rue de la Challe

Dans le cadre de la cession des parcelles section AA n°154 et 297 Rue de la Challe, un candélabre a dû être déplacé. L'entreprise BOUYGUES Energie est en charge des travaux. L'estimation des travaux s'élève à 1 600 € HT, la Commune prenant 50 % à sa charge soit 800 €, le reste étant payé par le SIEG.

Réfection du toit d'un logement communal

L'entreprise TD ZING de ST BONNET a procédé à la réfection du toit du logement 7 impasse sous l'Epiade, avec la pose d'un pare vapeur pour un montant TTC de 3 990 €.

Une nouvelle entreprise sur le territoire

Témoignage d'une saint bonnetoise sur le service civique

Bonjour, Madame, Monsieur,

Je vous écris ce petit article pour me présenter et pour vous dire en quelques mots, ce qu'est un service civique, pourquoi je fais un service civique dans une école.

J'ai 20 ans et je suis actuellement en service civique. Il s'agit d'un engagement volontaire ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans. Il peut être effectué dans 9 grands domaines. J'ai choisi de travailler à l'école primaire de Mezel pour pouvoir être en contact avec de jeunes enfants de différents âges, mais aussi pour pouvoir collaborer avec des adultes. Mes jours de travail sont le lundi, mardi, jeudi et vendredi avec des journées assez diversifiées. Je m'occupe de petites taches administratives, j'entretiens la bibliothèque, j'accompagne les élèves en sortie scolaire, j'aide les enfants en difficultés scolaire, je soigne aussi vos enfants quand ils se blessent. Mon engagement en service civique me permet en plus de pouvoir me préparer à un concours. Cette première expérience du monde du travail à 24 h par semaine et pour une prime de presque 600 € m'as permis de m'acheter ma voiture.

Manon GUYOT.

Le PLU-H (Plan Local d'Urbanisme valant Programme Local de l'Habitat) communautaire - Billom Communauté -

Une exposition sur l'élaboration du PLUI s'est déroulée à la mairie de SAINT BONNET LES ALLIER du 16 au 20 avril 2018. Les visiteurs ont pu prendre connaissance des différents panneaux expliquant les étapes de réalisations de ce document. La validation est prévue pour juin 2019 par le Conseil Communautaire de BILLOM COMMUNAUTE.

Les autorisations d'urbanisme sur la Commune

Les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable,…) concernant les constructions sur la Commune sont à déposer en mairie. Les imprimés sont disponibles en ligne sur service-public.fr . Depuis le 1er janvier 2018, le service ADS du Grand Clermont est en charge de l'instruction des dossiers et sont joignables pour toute question au 04 44 44 60 90.
Monsieur Paul BATTUT instruit les demandes de la commune
Des permanences sont tenues à Billom par le services instructeur.

Prochaines dates : mardis 25 septembre, 6 novembre et 4 décembre 2018.

Ce service est payant pour la commune et sera facturée à l'acte avec une part fixe annuelle. Pour 2018, le montant payé est de 1 690 €.

COMMUNAUTE DE COMMUNES BILLOM COMMUNAUTE

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

L'école de Musique

C'est un lieu d'échange, de découverte et d'enseignement de la musique ouvert à tous, adultes et enfants à partir de 4 ans.

Enseignements individuels : flûte traversière, clarinette, saxophone, tuba, trombone et trompette, violon, accordéon, guitare classique, guitare acoustique et basse, piano, batterie, percussions classiques et tambour.

Pratiques collectives : Ensemble à vents adultes débutants « Le Brass », Chorale enfants, Orchestre Junior, Ensemble de percussions africaines, Atelier découverte et pratique des instruments à percussions, Ensemble de Jazz et musiques improvisées, Ensemble de musiques actuelles : Rock, Ensemble de guitare pour débutants, Orchestre d'harmonie (associations partenaires Orchestre d'Harmonie Enfants de Vertaizon, Cercle musical de St-Dier, Éveil musical : à partir de 4 ans, Formation musicale (solfège)

Les cours sont proposés du lundi au samedi sur Billom, Vertaizon et St-Dier en dehors du temps de classe des enfants.

Renseignements : Mr Germot Frédéric
Directeur de l'école intercommunale de musique - Tel : 06-72-23-85-89

Le Pays d'Arts et d'Histoire

La Communauté de communes a obtenu en novembre 2009 le label Pays d'art et d'histoire, attribué par le Ministère de la Culture et de la Communication.
Depuis 2011, une animatrice de l'architecture et du patrimoine met en œuvre ce label pour répondre aux objectifs de la convention signée en mars 2010, valoriser et sensibiliser au patrimoine au travers de plusieurs axes qui proposent :
- de créer une programmation annuelle propose des conférence, expositions, visites guidées et ateliers jeune public.
- d'organiser une programmation spécifique pour les événements nationaux : Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins, Rendez-vous aux Jardins, Journées nationales de l'archéologie, Journées Européennes du Patrimoine.
- de développer un service éducatif.
- de poursuivre la connaissance du territoire

contact :
Anne COGNY
Service Culture et Patrimoine
Rue des boucheries
63160 BILLOM
tel : 04 73 79 00 45

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

la bibliothèque de Saint-Bonnet-les-Allier
est gratuite pour tout le monde
Venez nous voir et emprunter des romans, bd, mangas, albums jeunesse et des jeux.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi	**de 16H30 à 17H30 pendant les périodes scolaires**
Un dimanche par mois	de 10h à 12h00
Tél.	04 73 78 25 11
Mail	Biblio.stbonnet@gmail.com
L'équipe de bénévoles	Micheline Domas - Sandra Gruet Emeline Durif - Isabelle Daffix

Un espace réaménagé avec une nouvelle sélection de romans et BD adultes proposée par le réseau des bibliothèques Billom Communauté, et de la Médiathèque Départementale du Puy-de-Dôme
Les bénévoles : Sandra Gruet, Micheline Domas et Isabelle Daffix

LES ANIMATIONS - Les p'tits bouts en bibliothèque du 11 juin
au programme : lecture à deux voix, échange de livres, raconte tapis 'Jojo la Mache', et pour finir un Kamishibaï ' la cocotte'

Chaque mois, un écrivain est mis en avant :
Pour le mois de juin, c'est l'auteure suédoise de polars Camilla LACKBERG
- Le prix CROC'EN LIVRES : vote le 28 juin

Section Danse de DALLET/ST BONNET

La section danse a présenté sa dernière création OCEANS à la salle culturel Le Caméléon, à guichets fermés, le 27 mai dernier. 105 danseurs et danseuses ont évolué sur la scène pendant 1 h 30 , de la section éveil jusqu'aux adultes. Un joli spectacle avec de beaux costumes, des chorégraphies et des danseurs très dynamiques et motivés.

Un extrait de la création sera présenté lors de la fête patronale à MEZEL le dimanche 5 août 2018.

Pour tout renseignement concernant les inscriptions 2018/2019, contacter l'Amicale Laïque de DALLET au 04-73-83-92-21 (lundi et mercredi après-midi) ou par mail : amicalelaiquedallet@wanadoo.fr

L'Amicale Laïque de ST BONNET

En 2018...

Cinq mois se sont écoulés depuis le dernier bulletin municipal. Trois festivités ont été au programme sur cette période.

17 février 2018 – Sortie bowling.

Pour une somme toute symbolique, l'Amicale emmenait une trentaine de personnes de la commune passer un après-midi au bowling. Deux parties plus tard, et après avoir pris le verre de l'amitié, toute cette joyeuse troupe a regagné Saint-Bonnet en fin de journée.

24 mars 2018 – Soirée portugaise.

The Bruninho Show
Soirée Portugaise

Désireux de nous renouveler, nous avons décidé de troquer notre traditionnel repas dansant avec DJ contre une soirée à thème. L'idée d'une soirée portugaise est venue rapidement. Menu 100% lusitanien + musique locale en live, c'était un vrai pari. L'essai a été transformé. 126 personnes ont rempli la salle et ont pu apprécier la morue portugaise (préparée par Richard, on ne peut pas tout changer non plus !!!). Côté musique, The Bruninho Show a assuré toute la soirée, nous initiant avec bonheur aux différentes danses portugaises.

Un bémol toutefois : pour la première fois depuis bien longtemps, nous avons dû refuser des inscriptions fautes de place. Deux familles de Saint-Bonnet. La raison est simple : nous avons accepté dès le départ des groupes élargis, pensant que « comme d'habitude » la salle ne serait pas pleine. Nous nous sommes trompés. Soyez assurés que nous souhaitons toujours donner la priorité aux gens de la commune, mais remplir la salle ne peut pas se faire en ouvrant la manifestation vers l'extérieur à dernière minute. Le bureau a engagé une réflexion pour éviter que le cas ne se reproduise.

6 mai 2018 – 13ème vide-greniers.

Les années sans, c'est plutôt 70 exposants …
La moyenne, ce serait 90 …
Les bonnes années, on en a eu 110, et même 140 en 2014 !Mais comment aurions-nous pu imaginer un seul instant attirer dans notre modeste commune 157 exposants, et en refuser une quinzaine de mieux faute de place ? Nous pourrions vous parler du surcroit de stress pour gérer avec si peu de bénévoles le placement des gens, puis la buvette et la restauration … Mais ce serait ternir le bilan d'une journée exceptionnelle où exposants comme badauds ont été très satisfaits.
Outre les bénévoles de l'Amicale, très impliqués, le bureau tient à remercier chaleureusement Noël pour son soutien logistique, ainsi que Manon, Laurent, Cassandra, Anthony et Roseline pour leur aide précieuse le jour-même.

Et maintenant ?
En cette fin de saison vient le moment de tenir nos engagements.

LA VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

L'Amicale avec le RPI

Il y a quelques semaines, les 2 directions d'écoles nous ont présenté les projets suivants :
Les CM2 sont partis fin avril durant 4 jours à Lyon puis Tence (43) pour une classe verte sur le thème du cinéma. Les 3 classes de maternelle se sont rendues le 1er juin au parc du Gévaudan après avoir beaucoup travaillé en classe sur le thème du loup. L'Amicale va remettre un chèque de 600 € à chacune des 2 écoles pur soutenir ces 2 initiatives.

Le jardin de Sylviane.

En partant, La Maîtresse de toute une génération de Saint-Bonnetois a confié à l'Amicale Laïque une dernière enveloppe pour améliorer le quotidien de l'école du village. Le bureau, la mairie, le directeur de l'école et la famille se sont mis d'accord pour aménager courant juin un jardin dans la cour de l'école. Des bénévoles de l'Amicale participeront aux travaux.

Clap de fin (de saison)

Nous nous projetons aussi déjà vers septembre. Nous souhaitons organiser une sortie « tout public », pour rendre aux Saint-Bonnetois tout ce qu'ils nous ont donné cette année. Et puis ce sera l'heure d'une nouvelle assemblée générale, qui clôturera cette saison et lancera la prochaine. L'heure, qui sait, de recruter de nouveaux bénévoles pour étoffer notre équipe, et capter de nouvelles idées de manifestations ! Dans le dernier bulletin, nous vantions le bonheur que nous avons eu à passer le réveillon ensemble, sachez que la salle est déjà réservée pour le passage en 2019 ! Le vide-greniers devrait aussi être reconduit, pour le reste, c'est très ouvert.

Sortie Bowling

Petite révision en cette période d'examen : vous souvenez-vous de la liste des bénévoles qui s'activent à l'Amicale Laïque pour vous proposer le meilleur?

Derrière les petites mains qui s'affairent, il y a des vrais gens, avec une tête, un cœur, un peu de caractère aussi (il en faut !). Petite revue d'effectif :

Corinne Guyot, Judith Brajou, Marie-Claude Ounouri, Maryse Tarrit, Pascaline Ruffine, Sylvie Fernandes-Cardoso, Gilles Myot, Jean-Luc Pilet, Kévin Pilet, Laurent Bouteille, Mike Ruffine, Patrick Poyet, Richard Guyot, Thierry Meynier.

Tout ce joli petit monde reste à votre écoute, sur les réseaux sociaux, par mail bien sûr, mais aussi dans la vraie vie, au détour d'une rue ou d'un chemin. N'hésitez pas à les solliciter pour toute remarque ou pour soumettre une idée. Nous n'oublions pas ceux qui, hors bureau, viennent nous donner un bon coup de main au moment où on en a le plus besoin. Carlos a quant à lui annoncé sa démission. Nous le remercions pour son engagement à nos côtés durant une grosse douzaine d'années.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et espérons vous revoir très bientôt !

Le Bureau

Pour nous contacter et nous suivre :
amicale.stbonnet@gmail.com
https://www.facebook.com/Amicale-Laïque-St-Bonnet-810352815774902/

Les autres animations organisées par l'association Bien Vivre

Le 23 septembre 2017, nous avons organisé le challenge de pétanque, en bas de Saint Bonnet vers le ruisseau. Malheureusement, cet événement n'a pas eu le succès attendu. Nous souhaitons quand même réitérer l'expérience, nous nous retrouverons donc le samedi 8 septembre 2018 à partir de 14 heures, on espère vous y voir nombreux.

Pour clôturer cette année scolaire, nous avons organisé le feu de la Saint-Jean, après avoir fait le tour de notre si beau village, nous nous sommes tous réuni autour du grand feu afin de faire brûler notre pantin, le tout en musique avec des crêpes et des gâteaux.

La section gymnastique de l'association voit son année ce terminer, une vingtaine de courageuses et de courageux se retrouverons autour du repas de clôture. D'or et déjà les inscriptions pour l'année 2018-2019 sont ouvertes, pour plus de renseignements vous pouvez contacter la responsable : Mme DURIF Florence au 06 06 46 48 71.

Les membres de l'association et le bureau ce sont réunis courant avril pour partager un moment de convivialité et d'échange autour d'un bon repas au restaurant de LUSSAT.

Le club organise des réunions un mercredi sur deux (calendrier disponible pour les intéressés auprès de Mme JAFFEUX) à la salle polyvalente, au menu jeux de société, belote, scrabble...

Mme Colette BESSADET, propose un rendez-vous « connaissance du monde » à la salle La Deuche à Lempdes, covoiturage possible à la salle polyvalente.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles (personnes qui souhaitent s'impliquer dans la vie de notre village), si vous êtes intéressés, envoyer un mail à l'association, bienvivreasaintbonnet@gmail.com

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Eloan Rémy Jacky HELLEBOID le 6 avril 2018
Mathis PHILIPPON le 5 mai 2018

Remboursement du transport scolaire 2017/2018 du RPI ST BONNET/PERIGNAT

Comme l'an passé, la Commune de ST BONNET LES ALLIER remboursera les frais de transport scolaire aux familles des enfants utilisant ce service dans le cadre du RPI ST BONNET/PERIGNAT (navette du matin et du soir).
Les conditions à remplir sont les suivantes :

* l'enfant doit résider sur la Commune de ST BONNET (pas de remboursement pour les enfants extérieurs ayant une dérogation).
* l'enfant doit utiliser quotidiennement le service, au moins 50 % de l'année scolaire (un comptage a été effectué tous les jours dans le bus).

Pour permettre le remboursement, merci de bien vouloir déposer au secrétariat de mairie :

- les factures acquittées auprès du Département (1er et 2ème semestres)
- un Relevé d'Identité Bancaire (RIB).

avant le vendredi 13 juillet 2018, dernier délai.

Fermeture du secrétariat pendant les vacances d'été

- du lundi 16 au vendredi 27 juillet 2018 inclus;
- du lundi 20 au vendredi 24 août 2018 inclus.

DATE DES PROCHAINES ELECTIONS

Dimanche 26 mai 2019
Elections des représentants au Parlement Européen

Pour les nouveaux arrivants, pensez à venir vous inscrire sur les listes électorales en mairie.

MAIRIE DE SAINT BONNET LES ALLIER
HORAIRES D'OUVERTURE :
Lundi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 00
Vendredi de 13 h 30 à 19 h 00
Téléphone : 04-73-68-16-97
Courriel : mairie.stbonnetlesallier@wanadoo.fr

Nous vous accueillons en mairie pour vos démarches administratives, actes d'urbanismes, état civil, élections,...aux horaires d'ouverture.
Certaines démarches sont également possibles via internet sur : www.service-public.fr

LES ECOLES DE ST BONNET ET PERIGNAT

RENTREE 2018/2019

Etat des effectifs et prévisions pour la rentrée 2018

St Bonnet-lès-Allier :

Effectif actuel : 68 élèves → Rentrée 2018-2019= 60 élèves

14 PS – 20 MS – 26 GS = 60

Pérignat-sur-Allier :

Effectif actuel : 113 élèves →Rentrée 2018-2019 = 102 élèves

19 CP – 26 CE1 – 19 CE2 – 10 CM1 – 28 CM2 = 102

RAPPEL

Il est interdit de stationner devant l'arrêt de bus de St Bonnet et dans la rue du Pré de l'eau à Pérignat

Inscription dans les écoles du RPI : une nouvelle organisation a été mise en place pour la rentrée 2019. Un dossier unique pourra être constitué à Pérignat puis transmis aux écoles et au centre de loisirs, ce qui permettra aux parents de ne remplir qu'une seule fois les différents documents demandés lors des inscriptions.

Le cross des écoles a été organisé cette année sur la commune .

	LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	
	ECOLE MATERNELLE (ST BONNET)	ECOLE PRIMAIRE (PERIGNAT)
ACCUEIL PERISCOLAIRE	7h15 à 8h45 *(Accueil des enfants de 7h15 à 8h20)*	
TRANSFERT BUS	Départ 8h30 de Pérignat Arrivée 8h40 à St Bonnet	Départ 8h20 de St Bonnet, Arrivée 8h30 à Pérignat
TEMPS SCOLAIRE	8h45 à 11h45 *(ouverture portail à 8h35)*	8h45 à 12h *(ouverture portail à 8h35)*
CANTINE TAP	11h45 à 12h30 12h30 à 13h30	12h à 13h 13h00 à 14h00
TEMPS SCOLAIRE	13h30 à 15h45	14h00 à 16h00
TRANSFERT BUS	Départ 15h55 de St Bonnet Arrivée 16h00 à Pérignat	Départ 16h10 de Pérignat Arrivée 16h20 à St Bonnet
ACCUEIL PERISCOLAIRE SOIR	15h45 à 18h30	16h00 à 18h30

	MERCREDI	
ACCUEIL PERISCOLAIRE	7h15 à 8h45 *(Accueil des enfants de 7h à 8h15)*	
TRANSFERT BUS	Départ 8h30 de Pérignat Arrivée 8h40 à St Bonnet	Départ 8h20 de St Bonnet, Arrivée 8h30 à Pérignat
TEMPS SCOLAIRE	8h45 à 11h45 *(ouverture portail à 8h35)*	
REPAS	11h45 à 14h *(Accueil des enfants "repas" ou Repas + AM" de 11h45 à 12h15)*	
ALSH	13h15 à 18h30 *(Accueil des enfants "AM" et départ des enfants "repas" entre 13h15 et 14h)*	
	Départ des enfants entre 17h et 18h30	

Temps scolaire Saint Bonnet

	lundi	mardi	Mercredi	jeudi	vendredi	
8h45 à 11h45	3	3	3	3	3	
13h30 / 15h45	2,25	2,25		2,25	2,25	
Total	5,25	5,25	3	5,25	5,25	24

Temps scolaire Pérignat

	lundi	mardi	Mercredi	jeudi	vendredi	
8h45 à 12h00	3,25	3,25	3	3,25	3,25	
14h / 16h00	2	2		2	2	
Total	5,25	5,25	3	5,25	5,25	24

Temps périscolaire

	lundi	mardi	Mercredi	jeudi	vendredi	
7h15 à 8h45	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	
12h00 /14h00	2	2	2	2	2	
16h00 / 18h30	2,5	2,5	4,5	2,5	2,5	
Total	6	6	8	6	6	32

LES HORAIRES

LE JARDIN DE SYLVIANE

Sylviane MAI a pris ses fonctions à l'école municipale en 1975 à la suite de madame Chadeyron; il n'y avait qu'une classe. En 1985, soit 10 ans plus tard, elle est rejointe par Philippe Aussourd pour l'ouverture d'une 2ème classe, ce dernier sera remplacé par Etienne Kellerman en 1990. Hélas, en 1995, malgré un rude combat, nous perdions notre 2ème classe et Sylviane terminera seule sa carrière avec un effectif de 10 élèves. Elle aura donc assurée 20 ans de bons et loyaux services auprès des enfants de Saint Bonnet, et en 1996, ils étaient une cinquantaine sur les 95 qu'elle avait éduqués à fêter son départ en retraite. Parmi eux certain ont réussit leurs études et ont exercés des professions à haute responsabilités d'autres ont tout simplement réussit leur vie en exerçant le métier qui leur plaisait

Sylviane a été l'une des figures marquantes de notre petite commune. Elle fut une directrice ayant une autorité certaine et un dévouement remarquable, les lumières de l'école brillaient tard le soir avant qu'elle regagne l'appartement au dessus de l'école puis la charmante demeure que lui avait construit Gérard. Elle fut présidente de notre Amicale Laïque et la cheville ouvrière de tant de bons moments de convivialité. Que de souvenirs nous aurions à évoquer. Saint Bonnet peut dire que la famille Mai a marqué son histoire grâce à Sylviane et Gérard, qui siégea au sein de notre conseil municipal. Pascaline assure la relève à l'amicale. Voilà un an que Sylvianne nous quitté, mais elle est toujours présente dans nos mémoires Sylvianne, ce petit jardin n'est rien mais il a été fait avec l'amour de nos tous petits qu'ils soient de Saint Bonnet ou de Pérignat,il portera ton nom même s'il devait être déplacé. L'école c'est le cœur d'un village, les devises de la république y ont été inscrites, « Liberté, égalité fraternité » c'est l'espoir d'avenir, le vivre ensemble dans la laïcité, ce petit jardin en sera l'âme ,il apprendra aux enfants les merveilles de la nature, mais aussi la patience qu'il faut pour donner le temps au temps, à l'heure ou dans notre société tout va tellement vite.

A vous Monsieur le Directeur ainsi qu'à l'équipe enseignante et aux enfants à vous monsieur le Président de l'Amicale Laïque ainsi qu'à tous vos membres bénévoles à toi Gérard à vous Céline Pascaline Rozenne, Vincent toute la famille Mai merci et bravo pour le beau travail réalisé.

La cérémonie

Samedi 30 juin 2018

INFORMATIONS DIVERSES

LA REFORME DE LA TAXE D'HABITATION

80 % des foyers bénéficieront d'une suppression de leur taxe d'habitation sur leur résidence principale en 3 ans. Dès 2018, leur taxe d'habitation sera dégrevée de 30 % à laquelle s'ajoutera la contribution à l'audiovisuel public qui n'est pas incluse dans le champ de la réforme.

Un simulateur en ligne sur le site impôt.gouv.fr permet à chaque foyer de savoir immédiatement s'il est concerné par cette mesure nouvelle.

Les personnes qui bénéficiaient jusqu'à maintenant d'une exonération ou d'un abattement de cette taxe ne changeront pas de situation (personnes de condition modeste, en situation de handicap, invalides, veufs et veuves de plus de 60 ans…).

SOLAIRE 63

Connaître le potentiel solaire de la toiture de son logement, de sa mairie, de son entreprise, de ses hangars agricoles, c'est désormais possible avec la plateforme SOLAIRE 63. Cet outil internet interactif a été développé par la société *In Sun We Trust* et ce pour le compte du Département dans le cadre du dispositif Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV).

En quelques clics, il est désormais possible d'identifier pour sa ou ses toiture(s), le potentiel solaire photovoltaïque et thermique, en surface, en puissance, en investissements, en gains annuels, en temps de retour… les ombres portées d'arbres ou d'immeubles sur les toitures étudiées ainsi que les périmètres des bâtiments de France sont même intégrés.

Dernier avantage de cette plateforme : la mise en relation avec des professionnels qualifiés agréés Qualisol et QualiPV, RGE… c'est une garantie à laquelle le Conseil départemental tient en s'imposant dans ce dispositif en tiers de confiance en vue de concourir à la mise en œuvre de la transition énergétique sur le Puy-de-Dôme.

En savoir plus sur le cadastre solaire : http://puy-de-dome.insunwetrust.solar

DEVENIR FAMILLE D'ACCUEIL

L'assistant familial est la personne qui, en contrepartie d'un salaire, accueille des mineurs ou des jeunes de moins de 21 ans à son domicile. Il constitue avec l'ensemble des personnes résidant à son domicile une "famille d'accueil". Le Conseil départemental recrute toute l'année des nouveaux assistants familiaux dans le Puy-de-Dôme.

S'informer sur ce métier en participant à une session d'information : s'inscrire en ligne sur puy-de-dome.fr/assistant familial

Des plaquettes d'information sont disponibles en mairie.

PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

CLASSEMENT DE LA CHAINE DES PUYS A L'UNESCO

Le 42e Comité du patrimoine mondial ont décidé d'inscrire 2 juillet 2018, le Haut lieu tectonique Chaîne des Puys – faille de Limagne sur la prestigieuse Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

INFORMATIONS DIVERSES

La Gendarmerie communique

Les actions contre la fermeture de la Brigade de Saint-Dier d'Auvergne

Les élus ont été informés de la fermeture prochaine de la brigade de gendarmerie de Saint-Dier-d'Auvergne qui est composée de 6 gendarmes opérationnels qui couvrent 10 communes dont 6 du canton de Billom (Estandeuil, Fayet le Château, Mauzun, Saint-Dier d'Auvergne, Saint Jean des Ollières et Trézioux)

Leurs missions seraient désormais assumées par d'autres brigades dont celle de la Communauté de Brigades de Billom (COB), sans que les effectifs de St Dier d'Auvergne soient réaffectés à ces brigades.

L'éclatement et la dilution des forces de gendarmerie présentes sur ces communes aura inévitablement des conséquences en matière de réactivité et de pérennité de certaines missions sur l'ensemble de la COB de Billom.

Une nouvelle fois, c'est la présence du service public sur les territoires ruraux qui est remise en cause, alors que nos gendarmes réalisent un travail essentiel pour répondre aux attentes et aux besoins en matière de sécurité des habitants.

Enfin, le départ des gendarmes aura une incidence sur la vie économique, l'avenir des écoles et du collège situés à St Dier d'Auvergne alors que les élus de Billom Communauté viennent de désigner cette commune comme pôle de vie relai pour renforcer le tissu commercial et de service à la population.

UNE PETITION EST DISPONIBLE A LA SIGNATURE A LA MAIRIE pour

- Dénoncer de telles mesures qui ne font que réduire la présence des services de gendarmerie sur le territoire et entamer les missions et les liens essentiels de proximité qu'ils entretiennent pour assurer les missions de sécurité de l'Etat vis-à-vis de nos concitoyens.
- S'opposer à la fermeture de la brigade de gendarmerie de Saint-Dier d'Auvergne.

Le Conseil Municipal, lors de la réunion du 21 juin 2018, a pris un vœu en ce sens.

Information sur la prospection de la Flavescence Dorée

L'arrêté préfectoral organisant la lutte contre la flavescence dorée de la vigne pris dans le Puy-de-Dôme suite à la découverte d'un cep contaminé précise conformément aux dispositions des articles L250-2, L251-1 à L252-4 et L253-1 du code rural et de la pêche maritime : les communes en périmètre de lutte obligatoire : Chas, Chauriat et Billom, les modalités et les mesures de surveillance ainsi que les mesures de lutte.

A ce titre la prospection des parcelles de vignes est obligatoire. Nous vous informons donc que d'août à octobre 2018 les viticulteurs de la Fédération Viticole du Puy-de-Dôme et les services de la DRAAF effectueront des campagnes de prospection dans les parcelles de vigne de ces trois communes. Nous invitons tous les propriétaires/exploitants de parcelles de vigne souhaitant obtenir des informations à se rapprocher de la Fédération Viticole du 63 (04 73 44 45 19).

Des campagnes de prospections seront également organisées sur les communes de : Dallet, Mezel, La Roche Noire, Vassel, Vertaizon, St Bonnet és Allier, St Julien de Coppel, St Georges sur Allier.

Lutte contre l'ambroisie

Prévision de l'arrivée des pollens d'ambroisie: Grâce à son réseau de mesure et à son modèle de prévision, le RNSA (Réseau National de Surveillance Aérobiologique) informe de l'arrivée des premiers grains de pollen. **À ce jour, et compte tenu des conditions météorologiques qui ont régné depuis le début de l'année, le modèle donne la date du 1er août pour le premier pic d'émission pollinique de l'ambroisie à feuilles d'armoise susceptible de provoquer sur la ré-gion lyonnaise un risque allergique non négligeable.** Ces dates peuvent être avancées de 3 à 4 jours au Sud de Lyon (moyenne vallée du Rhône), et retardées de 2 à 3 jours au Nord de Lyon (Nivernais, notamment).

Plateforme Signalement-Ambroisie: L'ambroisie est une plante envahissante dont le pol-len est fortement allergisant. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous, c'est pour cela qu'une plateforme interactive de signale-ment a été mise en place en 2014 !

Tout le monde peut donc participer à la lutte en signalant toute présence d'ambroisie aux autorités locales, par quatre canaux différents, disponibles sur www.signalement-ambroisie.fr :

- **Par téléphone 0 972 376 888**
- **Par mail contact@signalement-ambroisie.fr**
- **Sur un site internet www.signalement-ambroisie.fr**
- **Sur une application Smartphone « Signalement-Ambroisie »**
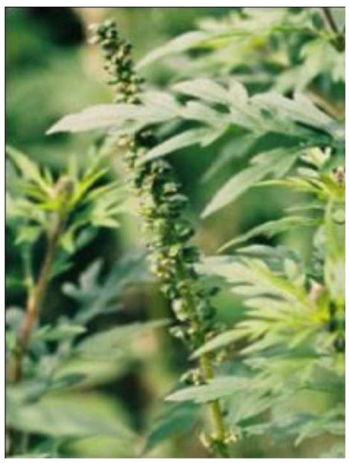
Les signalements effectués sont transmis « en direct » à la commune ou au référent ambroisie concerné qui coordonne les actions de lutte nécessaires pour éliminer l'ambroisie.